

Avant-propos

Le plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (PPPIS) a été adopté le 21 janvier 2013. Il est issu d'une grande concertation entre de nombreux acteurs : l'État, les collectivités territoriales, des associations ou encore des partenaires sociaux. La prévention des ruptures sociales et l'accompagnement des personnes en difficulté sont les deux axes majeurs du plan pauvreté depuis sa création. Par la présence d'acteurs locaux et de terrain, le plan vise une action au plus près du territoire et des personnes.

Le plan est quinquennal et met en avant 69 mesures réparties en sept thèmes :

- accès aux droits et aux biens essentiels, minima sociaux
- emploi, travail et formation professionnelle
- logement/hébergement
- santé et accès aux soins
- familles, enfance et réussite éducative
- inclusion bancaire et lutte contre le surendettement
- gouvernance des politiques de solidarité

Afin d'évaluer l'impact du plan pauvreté en région, une série d'indicateurs nationaux a été déclinée et analysée. Un groupe de travail Drees-Insee-DRJSCS a proposé un socle commun d'indicateurs pertinents à l'échelle locale, dans l'objectif d'harmoniser les définitions et les méthodes de construction, et de mutualiser la production d'indicateurs locaux. Ce travail a donné lieu à la publication d'un rapport du groupe de travail sur les indicateurs locaux de suivi du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale en octobre 2014.

Chargée du pilotage, de l'animation et de la coordination de la mise en œuvre du plan en Lorraine, la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) a sollicité la Direction régionale de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) de Lorraine pour réaliser un premier tableau de bord de suivi des indicateurs du plan pauvreté en Lorraine. Comme recommandé par les travaux du groupe de travail national Drees-Insee-DRJSCS, ce tableau de bord développe pour la Lorraine les six premiers volets du PPPIS et s'attache à illustrer l'évolution des indicateurs retenus. Il met également en évidence les mesures prises dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Ce tableau de bord permet un suivi territorial de la pauvreté et de l'exclusion sociale, à partir d'indicateurs pertinents, permanents et partagés, qui en explorent différentes facettes. Il constitue un outil d'aide à la décision, au plus près des réalités territoriales, au service des populations les plus vulnérables.

Le directeur régional de l'Insee de Lorraine

Aurélien Daubaire

La directrice régionale de la DRJSCS de Lorraine

Isabelle Delaunay